

LES PARTENAIRES DU PROJET

Ausländerbeirat der Stadt Trier

Depuis 1994, le Comité consultatif d'étrangers de la ville de Trèves représente les intérêts de plus de 8000 habitants étrangers. Ses 11 membres sont élus tous les cinq ans et s'engagent notamment pour l'égalité des droits entre tous les résidents, la lutte contre les préjugés et discriminations, une amélioration de l'accès au logement, la tolérance, la liberté culturelle et religieuse, le soutien et la promotion des associations étrangères.

Comité de Liaison des Associations d'Etrangers

Plate-forme associative créée en 1985, le CLAE milite pour l'égalité des droits entre tous les résidents, pour une citoyenneté de résidence, pour la reconnaissance et la valorisation des cultures issues de l'immigration, pour une politique d'immigration ouverte et solidaire au Luxembourg et en Europe. Son asbl CLAE Services conventionnée avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration réalise au quotidien un important travail de terrain à travers la création d'événements interculturels, ses activités d'information, d'aide à la vie associative, ses actions de médiation sociale et culturelle.

Inter Service Migrants / Est - ISM / Est

Partant de son objectif premier : «Faciliter la rencontre et la communication entre Français et étrangers installés en France » ISM/Est s'est attachée depuis sa création en 1974, à adapter ses modalités d'intervention à la réalité politique, économique et sociale de l'immigration en France. Articulation nécessaire entre théoriciens et praticiens, particuliers et professionnels, ISM/Est accompagne les immigrés dans leur installation et sensibilise la société d'accueil à une nécessaire ouverture. Elle propose pour cela des services de traduction, d'aide administrative et juridique spécialisée en droit des étrangers, un centre ressources pour former, informer sur les questions en lien avec l'immigration, initier ou accompagner différents projets visant à valoriser la diversité des origines de la population lorraine, lutter contre toutes formes de discrimination.



Ausländerbeirat der Stadt Trier

Rathaus, Am Augustinerhof
D-54290 Trier
Tél +49 (0) 651 718-4452 Fax +49 (0) 651 718-4451
abrtrier@trier.de
www.trier.de/auslaenderbeirat/



Comité de Liaison des Associations d'Etrangers

26, rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg
Tél +352 29 86 86-1 Fax +352 29 86 01
migrations@clae.lu
www.clae.lu



Inter Service Migrants / Est

10, route de Thionville BP 623
F-57146 Woippy cedex
Tél +33 (0)3 87 31 77 77 Fax +33 (0)3 87 30 09 14
www.ism-est.fr

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Alexia Serré, Doctorante en sociologie de l'Université Paul Verlaine Metz, Anita Helpiquet, CLAE, Chargé du projet À Citoyenneté Égale, Jean Philippe Ruiz, CLAE, Chargé des projets et relations interculturels, Dr. Maria Duran Kremer, Présidente de l'Ausländerbereirat der Stadt Trier, Martine Fontaine, Directrice de ISM/Est, Raoul Legba, Coordinateur de projets à ISM/Est

PROJET FINANCÉ PAR



pleric@orange.fr



Le projet À Citoyenneté Égale vise à encourager la participation sociale, politique, culturelle et économique des ressortissants des pays tiers sur le territoire de la Grande-Région.

À Citoyenneté Égale





DÉMARCHE

Les politiques relatives à l'immigration et à l'intégration des ressortissants des pays tiers sont aujourd'hui au cœur des débats politiques. En matière d'intégration, elles se résument pourtant le plus souvent à la mise en place d'un certain nombre de dispositifs cherchant à réduire les écarts linguistique et civique entre les nouveaux et anciens résidents.

La démarche du projet repose quant à elle sur une pratique participative, sur la volonté de ne pas enfermer les ressortissants des pays tiers dans des mesures politiques, mais au contraire, par un échange continu et clairvoyant, de définir ensemble quels sont les mesures et dispositifs qui permettront une meilleure intégration de la société dans sa globalité. L'intégration dont nous parlons concerne la manière dont la société doit se réorganiser pour que les principes démocratiques, piliers de son modèle politique, puissent pleinement se décliner dans la pratique.

Ces importantes évolutions ne peuvent se réaliser que grâce à un dialogue et un échange continus avec la société civile et ses structures organisées. Elle doit pouvoir bénéficier des apports en idées et en savoir faire des régions et pays qui nous sont proches. Elle doit aussi et surtout associer les populations des pays tiers qui, avec l'ensemble de la société, devront imaginer les mesures politiques, économiques, sociales et culturelles du futur.

À Citoyenneté Égale

POUR PLUS DE PARTICIPATION

Le premier volet vise à créer une interface entre les ressortissants des pays tiers et le reste de la société. Cette interface permettra aux personnes concernées de réfléchir aux mesures et pratiques qui permettront une meilleure intégration sociale, politique, économique et culturelle de la société.

Une première étape consistait à recenser les acteurs associatifs au Luxembourg et dans la Grande-Région dont les membres sont originaires des pays tiers. Ces associations, constituées plus ou moins récemment selon les pays, permettent à de nombreux ressortissants de participer à la vie politique, sociale et culturelle de leur pays d'accueil. Elles sont d'importants vecteurs de socialisation.

La consolidation de contacts avec ces associations permettra de créer une dynamique pour que chacune puisse s'exprimer. Elles devront ensemble imaginer de nouvelles solutions, tant au niveau culturel, social, économique que politique pour créer un meilleur modus vivendi. Le congrès organisé en 2010 permettra d'entendre les résultats de cette réflexion.

VERS LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Le deuxième volet de ce projet consiste en un échange de bonnes pratiques entre acteurs de la Grande-Région sur les initiatives qui pourraient faciliter l'insertion professionnelle des ressortissants des pays tiers.

Notre démarche part du constat que les ressortissants des pays tiers sont de plus en plus nombreux dans la Grande-Région. Ils rencontrent des obstacles considérables pour s'insérer sur le marché du travail : équivalence des diplômes, adéquation des connaissances linguistiques, restrictions au niveau du titre de séjour, etc.

Toutes les prévisions démographiques concordent pour dire que le nombre de travailleurs originaires des pays tiers ne cessera d'augmenter. Le dynamisme économique de la Grande-Région permet d'attirer des travailleurs hautement qualifiés, mais aussi des travailleurs occupant des postes moins qualifiés.

Une société démocratique repose sur le principe de l'égalité. Elle ne peut, de ce point de vue, accepter qu'une partie de sa population n'ait pas les mêmes chances au niveau de la mobilité professionnelle. La ségrégation, que nous pouvons déjà constater sur le marché du travail, se répercute dans l'ensemble de la société et renforce le cloisonnement des ressortissants des pays tiers, conséquence des logiques de relégation professionnelle, sociale et spatiale auxquelles ils sont majoritairement confrontés. Une meilleure mixité à la fois sociale et culturelle dans l'entreprise permettrait d'éviter que la société se parcellise, lutterait contre le sentiment d'un gâchis énorme, et permettrait une véritable valorisation des talents et compétences nécessaires à la croissance économique de la Grande-Région.